

Information réglementée – Information privilégiée  
Le 26 mars 2018 – pour diffusion immédiate

Un Investissement dans les Nouvelles Actions implique des risques substantiels et des incertitudes. Les Investisseurs potentiels doivent être capables de supporter le risque économique d'un investissement dans les Nouvelles Actions, les Droits de Préférence ou les Scripts et devraient être en mesure de supporter une perte partielle ou totale de leur investissement. Les investisseurs potentiels sont invités à considérer attentivement l'information contenue dans le Prospectus, et en particulier, la section « Facteurs de Risques », avant d'investir dans les Nouvelles Actions, les Droits de Préférence ou les Scripts. Les investisseurs doivent être particulièrement conscients que des revenus et/ou des flux de trésorerie inférieurs aux prévisions, ou des coûts opérationnels supérieurs aux prévisions, peuvent avoir des conséquences négatives sur l'Émetteur et sur sa capacité à distribuer des dividendes. Egalement, les modèles financiers complexes utilisés pour projeter et estimer les flux de trésorerie à long terme des sociétés détenant et opérant l'infrastructure (« Participations ») reposent sur des hypothèses prenant en compte un certain nombre de facteurs, que l'Émetteur ne contrôle pas, et qui pourraient ne pas se matérialiser, ce qui pourrait finalement affecter le rendement. L'éventualité à long terme de problèmes opérationnels liés aux Participations pourrait affecter le rendement des investissements de l'Émetteur.

***Ne pas diffuser, publier ou distribuer, en tout ou en partie, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ou dans tout autre pays ou toute autre juridiction dans laquelle sa diffusion n'est pas autorisée légalement. D'autres limitations s'appliquent également.***

**Première phase de l'offre publique dans le cadre de  
l'augmentation de capital achevée avec succès avec une  
souscription de déjà circa 85% des Nouvelles Actions**

**Lancement le 26 mars 2018 du placement privé accéléré de  
scripts réservé aux investisseurs institutionnels**

- **Le 14 mars 2018, TINC a lancé une offre publique de souscription à un maximum de 6.818.182 Nouvelles Actions dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec droits de préférence extra-légaux pour un montant maximal de 77.727.274,80 EUR.**
- **Le prix d'émission a été fixé à 11,40 EUR par Nouvelle Action.**
- **Trois droits de préférence extra-légaux donnaient le droit de souscrire une Nouvelle Action.**
- **Au cours de la période de souscription, 84,82% des Nouvelles Actions (5.782.938 Nouvelles Actions) ont déjà été souscrites par l'exercice de droits de préférence extra-légaux.**

Information réglementée – Information privilégiée  
Le 26 mars 2018 – pour diffusion immédiate

- **Les actionnaires principaux, Belfius Insurance et Gimv, ont exercés tous leurs droits de préférence extra-légaux.**
- **Les résultats de la vente des scripts, les résultats définitifs de l'augmentation de capital et le montant, le cas échéant, qui reviendra aux titulaires des droits de préférence extra-légaux non exercés seront rendus publics le 26 mars 2018.**
- **TINC a demandé à l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA) de suspendre l'admission à la négociation des actions sur le marché réglementé Euronext Brussels le 26 mars 2018 jusqu'à l'annonce des résultats définitifs de l'augmentation de capital.**
- **La remise des Nouvelles Actions est prévue pour le 28 mars 2018.**

Information réglementée – Information privilégiée  
Le 26 mars 2018 – pour diffusion immédiate

**TINC déclare que, dans le cadre de son offre publique de souscription d'un maximum de 6.818.182 de Nouvelles Actions pour un prix de 11,40 EUR par Nouvelle Action, faisant partie d'une augmentation de capital en numéraire avec droits de préférence extra-légaux, 5.782.938 Nouvelles Actions ont déjà été souscrites via l'exercice de droits de préférence extra-légaux (trois droits de préférence extra-légaux donnaient le droit à souscrire une Nouvelle Action). Cela représente une souscription de 84,82% du montant maximal de 77.727.274,80 EUR.**

La période de souscription avec droits de préférence extra-légaux s'est clôturée le 23 mars 2018. Les 3.105.732 droits de préférence extra-légaux, qui, pendant la période de souscription n'ont pas été exercés, seront transformés en un même nombre de scripts qui seront vendus lors d'un placement privé accéléré réservé aux investisseurs institutionnels. Celui-ci aura lieu le 26 mars 2018.

Les investisseurs qui achètent des scripts, s'engagent de manière irrévocable à souscrire les Nouvelles Actions restantes aux mêmes conditions que pour la souscription avec droits de préférence extra-légaux: une (1) Nouvelle Action à 11,40 EUR pour trois (3) droits de préférence extra-légaux sous forme de scripts.

Les Nouvelles Actions donneront droits à des dividendes pour l'entièreté de l'année fiscale débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Le 26 mars 2018 jusqu'à l'annonce des résultats du placement privé accéléré des scripts, la négociation des actions sera suspendue.

Les résultats de la vente des scripts et les résultats finaux de l'offre publique de souscription seront rendus publics via un nouveau communiqué de presse, en principe, le lundi 26 mars 2018.

Le Prospectus était également gratuitement mis à disposition des investisseurs au siège social de L'Emmeteur, Karel Oomstraat 37, 1018 Antwerpen, La Belgique. Le Prospectus est aussi disponible sur le site internet suivant, sous certaines conditions: <http://www.tincinvest.com/augmentationdecapital2018> de même que sur les sites internet d'Euronext Bruxelles, de KBC Securities SA ([www.kbcsecurities.com/services/corporate\\_finance/Prospectus.aspx](http://www.kbcsecurities.com/services/corporate_finance/Prospectus.aspx)) (NL, FR et ENG), ([www.kbc.be/tinc](http://www.kbc.be/tinc)) (NL, FR et ENG), ([www.cbc.be/corporateactions](http://www.cbc.be/corporateactions)) (FR), ([www.bolero.be/nl/tinc](http://www.bolero.be/nl/tinc)) (NL), ([www.bolero.be/fr/tinc](http://www.bolero.be/fr/tinc)) (FR), Belfius ([www.belfius.be/tinc2018](http://www.belfius.be/tinc2018)), Degroof Petercam ([http://www.degroofpetercam.be/en/news/tinc\\_2018](http://www.degroofpetercam.be/en/news/tinc_2018)) (ENG), ([http://www.degroofpetercam.be/fr/actualite/tinc\\_2018](http://www.degroofpetercam.be/fr/actualite/tinc_2018)) (FR), ([http://www.degroofpetercam.be/nl/nieuws/tinc\\_2018](http://www.degroofpetercam.be/nl/nieuws/tinc_2018)) (NL) et sur celui de FSMA.

Information réglementée – Information privilégiée  
Le 26 mars 2018 – pour diffusion immédiate

**Prudence par rapport aux projections**

*Ce communiqué peut contenir des projections qui comportent des risques et des incertitudes telles que notamment des déclarations sur des projets, des objectifs, des attentes et des intentions de TINC. L'attention des lecteurs est attirée sur le fait que de telles projections contiennent des risques connus et inconnus et sont soumises à des incertitudes commerciales, économiques et concurrentielles importantes que TINC ne contrôle pas en grande partie. Dans l'hypothèse où un ou plusieurs de ces risques ou de ces incertitudes se réaliseraient ou dans le cas où les hypothèses de base retenues s'avéreraient inexactes, les résultats finaux peuvent substantiellement différer des résultats prévus, attendus, estimés ou extrapolés. Par voie de conséquence, TINC ne prend pas la responsabilité de l'exactitude de ces projections.*

**INFORMATION IMPORTANTE**

L'information contenue dans le présent communiqué n'est pas destinée à être diffusée, publiée ou distribuée directement ou indirectement aux Etats-Unis ou à des ressortissants américains, ou en Australie, au Canada ou au Japon. L'information contenue dans le présent communiqué ne constitue pas une Offre de souscription de titres aux Etats-Unis, en Australie, au Canada et au Japon.

Les titres ne peuvent pas être offerts ou vendus aux Etats-Unis, à moins qu'ils ne soient enregistrés conformément à la législation applicable ou exemptés d'un tel enregistrement. TINC Comm. VA n'a pas l'intention d'enregistrer une quelconque partie de l'Offre aux Etats-Unis. Cette information ne constitue pas une demande de recevoir des fonds, des titres ou toute autre contre-prestation et, dans l'hypothèse où ils seraient renvoyés en réponse à l'information contenue dans le présent communiqué, ils ne seront pas acceptés.

Un prospectus concernant l'Offre des actions de TINC Comm. VA. est publié. Un exemplaire du prospectus est disponible sur le site web de TINC Comm. VA.

Le présent document n'est pas un prospectus et les investisseurs ne peuvent souscrire une quelconque titre à laquelle il est référé, ou acquérir une telle titre, sauf sur la base d'information qui est contenue dans le prospectus.

Information réglementée – Information privilégiée  
Le 26 mars 2018 – pour diffusion immédiate

**Contact:**

Manu Vandenbulcke, CEO TINC  
T +32 3 290 21 73 – [manu.vandenbulcke@tincinvest.com](mailto:manu.vandenbulcke@tincinvest.com)

Bruno Laforce, Investor Relations TINC  
T + 32 3 290 21 73 – [bruno.laforce@tincinvest.com](mailto:bruno.laforce@tincinvest.com)

---

**À propos de TINC**

TINC est une Société d'investissement cotée en bourse qui investit dans les sociétés actives dans la réalisation et l'exploitation d'infrastructures. TINC détient un portefeuille d'investissement diversifié de participations dans des partenariats publics-privés, des infrastructures basées sur l'énergie et la demande, situé en Belgique, aux Pays-Bas et en Irlande. Ce portefeuille génère des flux de trésoreries à long terme, qui ont un caractère durable et qui forment la base de la politique de dividendes de TINC. Les participations sont gérées activement par une équipe de professionnels expérimentés en investissement et en infrastructure et dont les bureaux sont établis à Anvers et à La Haye. TINC est cotée sur Euronext Brussels depuis le 12 mai 2015.

Visitez notre site Internet pour plus d'informations : [www.tincinvest.com](http://www.tincinvest.com).

---